



**FONDATEURS DE DROIT PUBLIC DE LA VILLE DE VERSOIX**  
**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL : LEGISLATURE 2015 – 2020**  
**Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016**

**SAMUEL MAY** : Fondation Communale de Versoix-Samuel May (nombre de membres total : 9)

CA délégué	1	M. Patrick Malek-Asghar	CA délégué aux finances
Membres désignés par le CM, le CA délégué remplace le membre de la fraction concernée.	5	<b>MCG</b> Antonio Angelo <b>PDC</b> Daniel Ricci <b>SOC</b> Jean-Claude Rothlisberger <b>VRT</b> Alberto Susini	Un représentant de chaque fraction politique sauf celui du CA délégué. Si possible avec connaissances économique, juridique, financière ou technique.
Membres désignés par le CA	3	<b>Marcel Croubalian</b> Raymond Lacroix François Ricci	Personnes si possible ayant une expérience économique, juridique, financière ou technique.
Bureau		Daniel Ricci, Président Raymond Lacroix, Vice-Président François Ricci, Secrétaire	
		Organe de contrôle : société Fiduciaire et d'Etudes Fiscales, domiciliée 6, rue François-Bonivard, 1201 Genève.	<u>Validation comptes/budget</u> : Comptes : votés par le CM Budget : non voté par le CM
			Entrée en vigueur derniers statuts : le 15.01.2008